

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 1

**Résolutions adoptées à la 957^e séance
tenue en date du 13 juillet 2004**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 24 août 2004

E-957-2 ENTENTE ENTRE LE CONSEIL CANADIEN EN GESTION THÉRAPEUTIQUE ET
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le Comité exécutif

1. approuve la conclusion de l'entente entre le Conseil canadien en gestion thérapeutique et l'Université de Montréal, selon les documents A-16/957^e/79 et A-16/957^e/79.1 déposés aux archives;
2. autorise le vice-recteur exécutif et au développement académique, M. Michel Trahan, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer ladite entente après qu'elle aura été visée par le Bureau des affaires juridiques.

Le secrétaire général,
Michel Lespérance